

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2012-1 »

La Compagnie Générale d'Investissement « CGI », intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « CIL 2012-1 » de D. 20 000 000, ouvertes au public le 23 février 2012, ont été clôturées le **24 avril 2012**.